
GLC

Généalogie Laurent Combémoré


Catalogue des prestations




Client
• GLC
Intitulé
• Généalogie Laurent
Combémorrel

Nombre de pages 14

Rédigé par
• Laurent Combémorrel



Validé par (nom et visa)
• Laurent Combémorrel



Diffusion
• Site Internet
• Prospects

Attention
Les prix indiqués ici ne servent qu'à vous donner une idée du coût de l'établissement de votre généalogie. Il ne s'agit pas d'un devis, que nous vous proposerons pour chaque prestation.

Référence et version
• CAT08S1
Historique
• 15/01/08 • Version initiale
Validité du document
01/07/08

Coordonnées
GLC
Laurent COMBÉMORREL
18 Rue de Porto-Riche
92190 Meudon

Tél : 01 45 07 03 38
GSM : 06 14 26 11 11
laurent@combemorel.com
Internet
<http://www.combemorel.com>
SIRET
483 029 278 00015
APE
930N

Localisation du document
• Documents commerciaux
Support magnétique
• Catalogue200801.odt

Sommaire

1 Consultance informatique.....	3
2 Photographie.....	4
3 Forfaits en généalogie ascendante.....	5
3.1 Généalogie agnatique.....	5
3.2 Généalogie par quartiers.....	6
4 Recherches diverses.....	7
4.1 Forfait.....	7
4.2 Temps passé.....	7
4.3 Actes divers.....	7
5 Prestations diverses.....	9
5.1 Organisation événementielle.....	9
5.2 Création d'un DVD souvenir.....	10
6 Présentation du travail de recherche.....	11
7 Conditions générales.....	13



1 Consultance informatique

Le nuage ci-dessous résume nos diverses expériences classées par domaines de compétences.

Sécurité	Conseil	Formations et séminaires	Rédaction	Interviews
Administration, définition de politiques de sécurité	Audits de développement	Formations pour Global Knowledge et Learneo	Supports de formations et de séminaires	AFP, août 2001 : Ver CodeRed
Définition d'architectures sécurisées réseaux et machines, PKI	Audits de configuration	Animation de séminaires à l'Institut Prométhéus d'EDS	Études de l'Institut Prométhéus	Mag Securs n°3, 03/2004 : Dossier Authentification & Chiffrement, Paroles d'Experts
Tests d'intrusion	Audits de sécurité PCA/PRA	Formations pour des clients de Linkware et Ubizen	Réponses à des appels d'offres et propositions commerciales	Mag Securs n°6, 01/2005 : Dossier Linux, Paroles d'Experts
			Rédaction d'appels d'offres et de CCTP	
Internet Intranet	Veille technologique	Formations chez EDS pour des ingénieurs et des clients d'EDS et Aston	PAQ projet	Langues
Définition d'architecture	Suivi des évolutions et des correctifs	Formation des utilisateurs d'un progiciel de gestion d'immobilisations	Supports de réunions, comptes-rendus, suivis de projets	Anglais - langue de travail
Développement d'applications	Analyse de thèmes nouveaux	Professeur assistant à l'École Supérieure de Commerce de Lyon	Procédures techniques d'administration et d'exploitation	Allemand - scolaire
Déploiement et administration de serveurs divers			Procédures d'audits de sécurité et de test d'intrusion	Japonais - conversationnel
Direction de projets	Développement			
AMOA	Applications CICS, AS/400, Client / Serveur et Web			
AMOE				

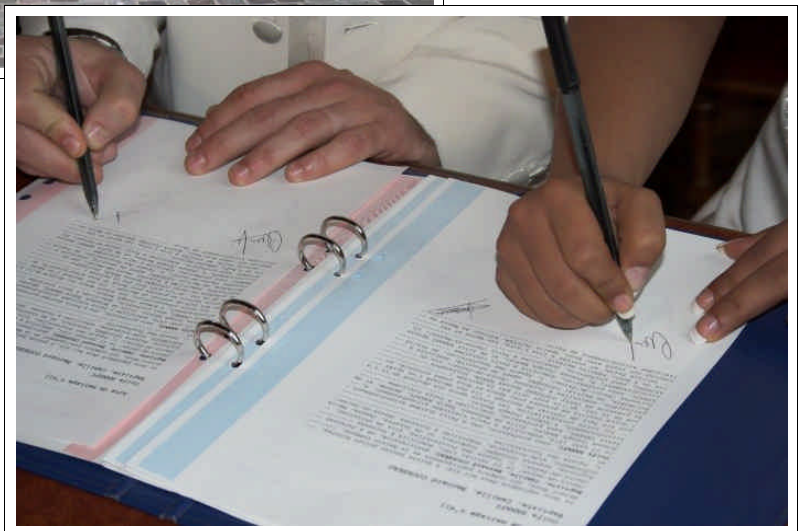
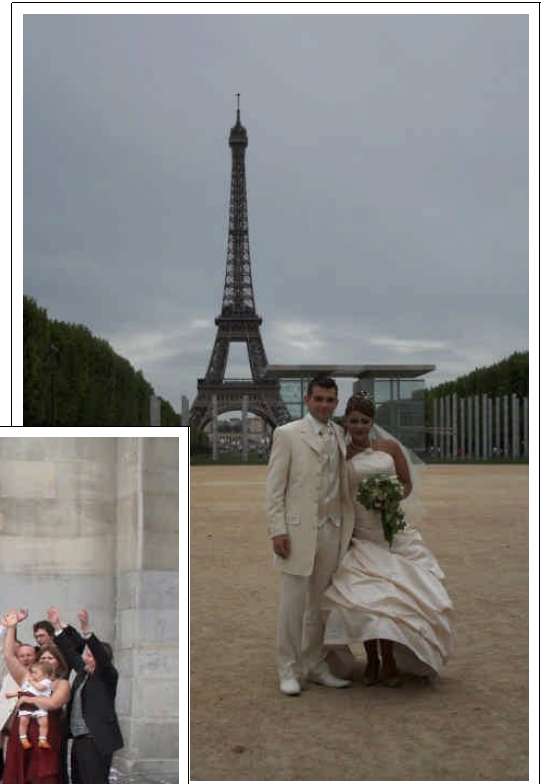
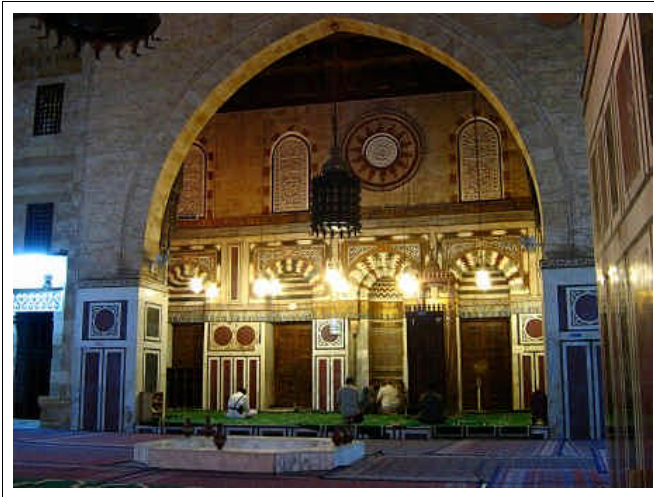
Nous assurons également des astreintes 24/7.

Notre tarif varie de €550,00 à €1 000,00, selon la durée de la prestation.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous pourrions également vous orienter si votre besoin ne correspond pas à nos compétences.

2 Photographie

Associée à la création de sites web, la photographie est une activité pour laquelle nous pouvons également intervenir pour vous. N'hésitez pas à nous demander un avis.



3 Forfaits en généalogie ascendante

3.1 Généalogie agnatique

La généalogie agnatique est la généalogie qui remonte les ancêtres de père en père. Une seule branche d'ancêtre est donc recherchée : la branche qui porte le nom du contractant. Nos forfaits de recherche généalogique agnatique portent sur une recherche de 4 à 8 générations, avec la possibilité de continuer au-delà si vous le souhaitez bien sûr. Le forfait comprend les honoraires, les frais de dossier, les frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements. Il est, là encore, possible d'augmenter le nombre de départements si vous le souhaitez.

<i>Code</i>	<i>Description</i>	<i>Tarif</i>
AGNAT4	Recherche généalogique ascendante agnatique sur 4 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€700,00 TTC
AGNAT5	Recherche généalogique ascendante agnatique sur 5 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€800,00 TTC
AGNAT6	Recherche généalogique ascendante agnatique sur 6 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€900,00 TTC
AGNAT7	Recherche généalogique ascendante agnatique sur 7 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€1 000,00 TTC
AGNAT8	Recherche généalogique ascendante agnatique sur 8 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€1 300,00 TTC
AGNAT+	Génération supplémentaire	€300,00 TTC
DEPT+	Département supplémentaire	€200,00 TTC

Une remise de 10 % vous sera accordée pour la commande de deux généalogies agnatiques (père + mère).

3.2 Généalogie par quartiers

La généalogie par quartiers est la généalogie qui remonte tous les ancêtres, quelle que soit la branche, à partir du contractant.

Nos forfaits de recherche généalogique par quartiers portent sur une recherche de 4 à 8 générations, avec la possibilité de continuer au-delà si vous le souhaitez bien sûr.

Le forfait comprend les honoraires, les frais de dossier, les frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements. Il est, là encore, possible d'augmenter le nombre de départements si vous le souhaitez.

<i>Code</i>	<i>Description</i>	<i>Tarif</i>
QUART4	Recherche généalogique ascendante par quartiers sur 4 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€1 000,00 TTC
QUART5	Recherche généalogique ascendante par quartiers sur 5 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€1 150,00 TTC
QUART6	Recherche généalogique ascendante par quartiers sur 6 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€1 400,00 TTC
QUART7	Recherche généalogique ascendante par quartiers sur 7 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€1 700,00 TTC
QUART8	Recherche généalogique ascendante par quartiers sur 8 générations, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine, sur 5 départements	€2 200,00 TTC
QUART+	Génération supplémentaire	€800,00 TTC
DEPT+	Département supplémentaire	€200,00 TTC

4 Recherches diverses

4.1 Forfait

Pour vos recherches diverses (recherche d'un acte spécifique, histoire immobilière, documentation historique, etc.), nous vous proposons un forfait de recherche aux Archives Départementales d'un département donné, comprenant les honoraires, les frais de dossier, les frais de déplacement en France Métropolitaine.

<i>Code</i>	<i>Description</i>	<i>Tarif</i>
FORF1	Forfait 3 jours de recherche aux Archives Départementales d'un département donné, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine	€700,00 TTC
FORF2	Forfait 5 jours de recherche aux Archives Départementales d'un département donné, comprenant les honoraires, frais de dossier, frais de déplacement en France Métropolitaine	€1 500,00 TTC

4.2 Temps passé

Pour vos recherches diverses, nous vous proposons également un tarif au temps passé à l'heure, à la ½ journée, à la journée ou pour 3 jours.

<i>Code</i>	<i>Description</i>	<i>Tarif</i>
HORA1	Tarif horaire	€35,00 TTC
JOUR1	Tarif ½ journée	€130,00 TTC
JOUR2	Tarif journée	€240,00 TTC

4.3 Actes divers

Nous pouvons informatiser votre généalogie déjà réalisée. Outre un CD-ROM / DVD-ROM support de votre fichier généalogique aux formats Heredis 9 et GED, vous recevrez un classeur avec une fiche individuelle par ancêtre et des arbres généalogiques.

Nous pouvons également, au cours de notre déplacement sur place, photographier pour vous un lieu associé à la généalogie recherchée afin de l'intégrer dans le dossier final.

<i>Code</i>	<i>Description</i>	<i>Tarif</i>
INFO5	Informatisation de vos données généalogiques 5 générations	€75,00 TTC
INFO6	Informatisation de vos données généalogiques 6 générations	€90,00 TTC
INFO7	Informatisation de vos données généalogiques 7 générations	€110,00 TTC
INFO8	Informatisation de vos données généalogiques 8 générations	€135,00 TTC
INFO9	Informatisation de vos données généalogiques 9 générations	€170,00 TTC
INFO+	Informatisation de vos données généalogiques génération supplémentaire	€50,00 TTC
PHOT1	Photo d'un lieu	€5,00 TTC

5 Prestations diverses

5.1 Organisation événementielle

Nous pouvons organiser pour vous un événement tel qu'un rassemblement familial (« cousinade »), ou bien un voyage touristique associé à l'histoire de votre famille.

<i>Code</i>	<i>Description</i>	<i>Tarif</i>
COUS1	Organisation d'un rassemblement familial	Nous consulter
TOUR1	Organisation d'un voyage touristique à thème	Nous consulter

5.2 Création d'un DVD souvenir

Nous pouvons créer pour vous un DVD souvenir d'une vie, constitué d'archives photographiques, d'interviews, d'une personne racontant ses souvenirs, afin de laisser une trace de sa vie pour ses descendants.

Il est possible de créer ce genre de DVD pour un événement actuel précis, comme un mariage, un baptême, etc.

<i>Code</i>	<i>Description</i>	<i>Tarif</i>
INTV1	Interview	Nous consulter
PHOT2	Récupération d'archives photographiques	Nous consulter
PHOT3	Réalisation de photographies de lieux, de personnes, d'événements	Nous consulter
MONT1	Montage d'un DVD	Nous consulter

6 Présentation du travail de recherche

Le travail de recherche se présente sous plusieurs formes :

- des rapports de déplacement ;
- un dossier final ;
- un CD-ROM/DVD-ROM contenant une version électronique de tous les documents utiles.

Rapport de déplacement

Un rapport de déplacement sera émis suite à chaque déplacement lié à la recherche généalogique.

Il y sera détaillé de manière circonstanciée les recherches effectuées et les résultats obtenus.

Il permettra au contractant de s'assurer que le généalogiste met bien en œuvre les moyens dont il a l'obligation.

Dans le cadre de recherches ne nécessitant qu'un déplacement, ce rapport sera annexé avec le dossier final.

Dossier final

Le dossier final comporte :

- des notices biographiques individuelles ;
- des tableaux synoptiques ;
- des listes de synthèse ;
- des statistiques diverses (répartition géographique, âges au premier mariage, âges aux décès, etc.)
- une copie des documents prouvant les assertions, sous forme de photocopie ou de photographie, numérisées ;
- les transcriptions des documents, si ceux-ci présentent des difficultés de lecture ;
- des cartes permettant de localiser les lieux où vivaient les ancêtres ;
- d'éventuelles photographies illustrant la généalogie.

CD-ROM / DVD-ROM

Le contenu du support est organisé en répertoires, et comporte une interface de navigation de type web.

Il comprend l'arborescence suivante :

- dossier racine : les éléments de démarrage automatique de l'interface de navigation de type web ;
- dossier Arbres : les différents arbres édités, au format PDF ;
- dossier CD : l'interface de navigation de type web permettant la visualisation de la généalogie sans logiciel de généalogie ;
- dossier Contractuel : les éléments contractuels de la recherche (contrat, rapports, etc.) ;
- dossier Documents numériques : un ensemble de dossiers comportant les numérisations des documents (scans de photocopies, microfilms, photographies argentiques, etc.) ou des documents numériques dès l'origine (photographies numériques, cartes géographiques, etc.) ;
- dossier Fichiers généalogiques : les fichiers informatiques de la généalogie (fichier Heredis 8, fichier GEDCOM, etc.) ;
- dossier Liste : les listes sous forme de fichiers RTF pouvant être réutilisées ;
- dossier Site web : un site web prêt à être installé afin de publier votre généalogie sur Internet ;
- dossier Statistiques : les fichiers statistiques de la généalogie (répartition géographique, âges au premier mariage, âges au décès, etc.) ;
- dossier Utilitaires : divers utilitaires permettant de visionner les fichiers du CD-ROM/DVD-ROM (Acrobat Reader, visionneuse Word, XnView, etc.).

7 Conditions générales

Frais

Dans le cadre des prestations hors forfaits, des frais supplémentaires sont à considérer : frais de dossiers, frais de déplacement. Pas de frais de déplacement pour les départements : 75, 78, 92.

<i>Code</i>	<i>Description</i>	<i>Tarif</i>
DOSS1	Frais de dossier	€49,00 TTC
DEPL1	Frais de séjour, avion, train, péages, parkings, carburant, location de véhicule	Frais réels
DEPL2	Frais de déplacement kilométrique	Barème fiscal

Paie ment

Le paiement se fera à réception de facture :

- Total hors frais inférieur ou égal à €300,00 TTC : totalité à la commande ;
- Total hors frais supérieur à €300,00 TTC : différentes formules sont possibles :
 - par moitié :
 - à la signature du contrat (1/2) ;
 - à la remise des documents finaux (1/2) ;
 - par tiers :
 - à la signature du contrat (1/3) ;
 - au milieu de la prestation (1/3) ;
 - à la remise des documents finaux (1/3) ;
 - par provision au rythme des travaux ;
 - par mensualités.

La répartition en plusieurs versements est indicative, le client pouvant demander l'ajout d'éléments optionnels, comme des photos de lieux, en cours de prestation, ou bien à cause des frais variables, tels que les frais de déplacement.

Dé la i

Le délai de réalisation va de une semaine à 12 mois, selon la difficulté de la prestation et notre disponibilité.

Code de la consommation et renonciation

Article L121-23

Les opérations visées à l'article L. 121-21 doivent faire l'objet d'un contrat dont un exemplaire doit être remis au client au moment de la conclusion de ce contrat et comporter, à peine de nullité, les mentions suivantes :

1° Noms du fournisseur et du démarcheur ;

2° Adresse du fournisseur ;

3° Adresse du lieu de conclusion du contrat ;

4° Désignation précise de la nature et des caractéristiques des biens offerts ou des services proposés ;

5° Conditions d'exécution du contrat, notamment les modalités et le délai de livraison des biens, ou d'exécution de la prestation de services ;

6° Prix global à payer et modalités de paiement ; en cas de vente à tempérament ou de vente à crédit, les formes exigées par la réglementation sur la vente à crédit, ainsi que le taux nominal de l'intérêt et le taux effectif global de l'intérêt déterminé dans les conditions prévues à l'article L. 313-1 ;

7° Faculté de renonciation prévue à l'article L. 121-25, ainsi que les conditions d'exercice de cette faculté et, de façon apparente, le texte intégral des articles L. 121-23, L. 121-24, L. 121-25 et L. 121-26.

Article L121-24

Le contrat visé à l'article L. 121-23 doit comprendre un formulaire détachable destiné à faciliter l'exercice de la faculté de renonciation dans les conditions prévues à l'article L. 121-25. Un décret en Conseil d'État précisera les mentions devant figurer sur ce formulaire.

Ce contrat ne peut comporter aucune clause attributive de compétence.

Tous les exemplaires du contrat doivent être signés et datés de la main même du client.

Article L121-25

Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue.

Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L. 121-27.

Article L121-26

(Loi n° 95-96 du 1 février 1995 art. 8 Journal Officiel du 2 février 1995)

(Loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005 art. 4 Journal Officiel du 27 juillet 2005)

Avant l'expiration du délai de réflexion prévu à l'article L. 121-25, nul ne peut exiger ou obtenir du client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit une contrepartie quelconque ni aucun engagement ni effectuer des prestations de services de quelque nature que ce soit.

Toutefois, la souscription à domicile d'abonnement à une publication quotidienne et assimilée, au sens de l'article 39 bis du code général des impôts, n'est pas soumise aux dispositions de l'alinéa précédent dès lors que le consommateur dispose d'un droit de résiliation permanent, sans frais ni indemnité, assorti du remboursement, dans un délai de quinze jours, des sommes versées au prorata de la durée de l'abonnement restant à courir.

En outre, les engagements ou ordres de paiement ne doivent pas être exécutés avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 121-25 et doivent être retournés au consommateur dans les quinze jours qui suivent sa rétractation.

Les dispositions du deuxième alinéa s'appliquent aux souscriptions à domicile proposées par les associations et entreprises agréées par l'État ayant pour objet la fourniture de services mentionnés à l'article L. 129-1 du code du travail sous forme d'abonnement.